

Programme hydrologique international

23^e session du Conseil intergouvernemental
(Paris, 11-15 juin 2018)

ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES À L'UNESCO

Points 4.1, 4.5, 4.6 et 4.7 de l'ordre du jour provisoire

Résumé

Le présent document fait le point sur plusieurs questions d'ordre institutionnel et programmatique relatives au Programme hydrologique international (PHI) depuis la 22^e session du Conseil du PHI, notamment :

- Évolution de la situation au sein du Secteur des sciences exactes et naturelles et de la Division des sciences de l'eau à la suite des 200^e, 201^e, 202^e et 203^e sessions du Conseil exécutif et de la 39^e session de la Conférence générale, y compris le Programme et budget pour 2018-2019 (39 C/5)
- Rapport sur les activités extrabudgétaires liées au PHI
- Rapport du Comité des finances du PHI
- Rapport du Comité du PHI pour l'information et la communication.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU SEIN DU SECTEUR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES ET DE LA DIVISION DES SCIENCES DE L'EAU À LA SUITE DES 200^e, 201^e, 202^e ET 203^e SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF ET DE LA 39^e SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE, Y COMPRIS LE PROGRAMME ET BUDGET POUR 2018-2019 ([39 C/5](#)) (sous-point 4.1 de l'ordre du jour)

1. Cette section traite des questions concernant les programmes relatifs à l'eau de l'UNESCO en rapport avec les 200^e (4-18 octobre 2016), 201^e (19-5 mai 2017), 202^e (4-18 octobre 2017) et 203^e (16 novembre 2017) sessions du Conseil exécutif, et la 39^e session de la Conférence générale, y compris le Programme et budget pour 2018-2019 ([39 C/5](#)).

Décisions adoptées à la 200^e session du Conseil exécutif

2. La proposition d'établissement, à Daejeon (République de Corée), au sein de l'Institut K-Water, d'un centre international pour la sécurité et la gestion durable de l'eau (i-WSSM) en tant que centre placé sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2) a été approuvée, note ayant été prise des points sur lesquels le projet d'accord ([200 EX/12 Add.](#)) s'écarte de l'accord type pour les instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO. Le Conseil exécutif a autorisé la Directrice générale à signer l'accord correspondant.

3. Le Conseil exécutif a également décidé de renouveler le statut du Centre international d'évaluation des ressources en eaux souterraines (IGRAC) en tant que centre placé sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2) jusqu'au 31 décembre 2021, et a autorisé la Directrice générale à signer l'accord correspondant.

4. Le Gouvernement néerlandais a demandé le retrait de l'ordre du jour du Conseil exécutif d'un point relatif à l'UNESCO-IHE. Suite à l'expiration de l'accord opérationnel portant création de l'UNESCO-IHE en tant qu'institut de catégorie 1 le 31 décembre 2016, l'UNESCO et l'IHE aux Pays-Bas ont conclu un accord de partenariat qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et prendra fin le 30 juin 2018. Des procédures ont été engagées entre-temps en vue de faire de l'IHE un institut de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO.

5. Le Conseil exécutif a demandé à la Directrice générale de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de soutenir la création d'un compte spécial pour le PHI afin que ce dernier puisse recevoir l'assistance financière dont il a besoin pour répondre aux demandes des États membres, en ce qui concerne principalement les activités de renforcement des capacités et les activités approuvées en vertu du plan stratégique pour la huitième phase du Programme hydrologique international (PHI-VIII).

6. Le Conseil a prié également la Directrice générale de lui soumettre, à sa 201^e session, un rapport concernant la contribution du PHI à la mise en œuvre des conclusions des 21^e et 22^e Conférences des Parties (COP-21 et COP-22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), selon qu'il conviendrait.

7. Les documents [200 EX/30](#), [200 EX/DG.INF](#) et [200 EX/36](#) traitaient de la contribution du PHI à la préparation et au suivi de la 22^e Conférence des Parties (COP-22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui a abouti à la décision mentionnée au paragraphe précédent.

8. Le document [200 EX/5 Partie I \(C\)](#) mentionnait le PHI au sujet de sa gestion des importants portefeuilles de programmes financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de son engagement total dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO pour faire face au changement climatique, ainsi que de son travail dans le domaine du changement climatique et en Afrique.

201^e session du Conseil exécutif (19 avril – 1^{er} mai)

9. Conformément à la décision [200 EX/30](#), la Directrice générale a présenté un rapport sur la participation du PHI de l'UNESCO à la 22^e session de la Conférence des Parties (COP-22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui s'est tenue au Maroc du 7 au 18 novembre 2016.

10. Elle a également fait rapport sur la création d'un compte spécial du PHI ([201 EX/5 Partie I \(D\)](#)). Dans ce document, les États membres étaient invités à verser des contributions volontaires financières et en nature à l'appui de l'action menée par le PHI dans les domaines du changement climatique et de la gestion des ressources en eau. La Directrice générale était également invitée à faire rapport au Conseil, à sa 204^e session, sur le suivi par le PHI de la COP-21 et de la COP-22, et sa participation à la 23^e session de la Conférence des Parties (COP-23), qui devait se tenir les 13 et 14 novembre 2017 à Bonn (Allemagne).

Décisions adoptées à la 202^e session du Conseil exécutif

11. Dans les décisions qu'il a prises à sa 202^e session¹, le Conseil exécutif a notamment entériné les propositions relatives à l'établissement de deux centres de catégorie 2, le Centre régional pour la sécurité de l'eau (CERSHI, Mexique) et l'Institut pour l'éducation relative à l'eau (IHE-Delft, Pays-Bas), et a recommandé à la Conférence générale d'approuver leur établissement à sa 39^e session. Le Conseil exécutif a décidé en outre de renouveler le statut du Centre international sur les technologies spatiales au service du patrimoine culturel et naturel (HIST) (Chine) et du Centre régional sur la gestion des eaux urbaines (RCUWM) (République islamique d'Iran) en tant que centres placés sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2), et a autorisé la Directrice générale à signer les accords correspondants.

12. Le Conseil exécutif a décidé de proposer à la Conférence générale de créer un axe d'action 3 libellé comme suit : « Améliorer les connaissances et renforcer les capacités à tous les niveaux pour assurer la sécurité de l'eau », assorti de deux résultats escomptés : le résultat escompté (7), « Les États membres ont renforcé leur action face aux défis liés à la sécurité de l'eau en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et cibles relatifs à l'eau, ainsi que d'autres cibles de programmes internationaux relatifs à l'eau pertinents », et le résultat escompté (8), « Les États membres ont amélioré les politiques et renforcé les capacités institutionnelles et humaines au service de la sécurité de l'eau grâce à la coopération scientifique ». Le Conseil exécutif a recommandé à la Conférence générale de prier la Directrice générale de faire en sorte que le budget alloué à cet axe d'action reste équivalent à celui qui devait être alloué au résultat escompté (4) de l'axe d'action 2 dans le grand programme II comme indiqué dans le document pertinent (voir [202 EX/Décisions](#)) ; il a en outre recommandé que tous les indicateurs de performance relatifs au PHI mesurent la prise en compte des questions de genre plutôt que la simple attention portée à ces questions.

13. Se référant au document [202 EX/5 Partie I \(G\)](#), le Conseil exécutif a mentionné les efforts du PHI portant sur la gestion des ressources naturelles de l'Iraq, l'identification des ressources en eaux souterraines, la diffusion d'outils d'aide à la prise de décision (produits cartographiques normalisés et manuel du forage) ainsi que le renforcement des capacités des principaux responsables du secteur de l'eau.

Décisions adoptées à la 203^e session du Conseil exécutif

14. Aucun des points examinés à la 203^e session du Conseil exécutif ne se rapportait au PHI.

¹ <http://unesdoc.unesco.org/images/0025/002598/259824f.pdf>

Décisions adoptées à la 39^e session de la Conférence générale

15. La Conférence générale a élu les États membres dont les noms suivent afin qu'ils siègent jusqu'à la fin de sa 41^e session au Conseil intergouvernemental du PHI : Chili, Égypte, Éthiopie, Iran (République islamique d'), Japon, Libye, Paraguay, Pays-Bas, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovénie, Sri Lanka, Turquie et Zambie. Ces États membres ont succédé à ceux qui avaient été élus à la 37^e session de la Conférence générale et dont le mandat a expiré à la fin de la 39^e session. Les États membres élus à la 38^e session de la Conférence générale en 2015 et dont le mandat expirera à la fin de la 40^e session de la Conférence générale en 2019 sont les suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Cuba, Fédération de Russie, Ghana, Guatemala, Hongrie, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Maroc, Népal, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, Pologne, Sénégal, Soudan, Suisse et Tunisie.

16. À sa 39^e session, la Conférence générale a également approuvé la proposition formulée par le Conseil exécutif à sa 202^e session concernant l'établissement d'un axe d'action distinct consacré à l'eau et assorti de deux résultats escomptés, et a prié la Directrice générale de rendre compte périodiquement aux organes directeurs, dans les rapports statutaires, de l'exécution du programme adopté par la Conférence générale et de la réalisation des résultats escomptés relatifs au PHI.

17. En particulier, les États membres ont approuvé l'axe d'action 3, « Améliorer les connaissances et renforcer les capacités à tous les niveaux pour assurer la sécurité de l'eau », le résultat escompté (7), « Les États membres renforcent leur action face aux défis liés à la sécurité de l'eau en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et des cibles relatifs à l'eau, ainsi que d'autres cibles de programmes internationaux relatifs à l'eau pertinents », et le résultat escompté (8), « Les États membres améliorent les politiques et renforcent les capacités institutionnelles et humaines des États membres au service de la sécurité de l'eau grâce à la coopération scientifique ».

18. Enfin, la Conférence générale a approuvé la création à Mexico (Mexique) d'un centre régional pour la sécurité de l'eau, hébergé par l'Institut d'ingénierie de l'Université nationale autonome de Mexico (II-UNAM) et l'Institut mexicain des technologies de l'eau (IMTA), et l'établissement aux Pays-Bas de l'Institut pour l'éducation relative à l'eau (IHE-Delft) en tant qu'institut placé sous l'égide de l'UNESCO, et a autorisé la Directrice générale à signer les accords correspondants.

Évolution de la situation au sein du Secteur des sciences exactes et naturelles et de la Division des sciences de l'eau

19. Sur le plan des effectifs, la Division a été renforcée par la création d'un poste P-4 additionnel au Siège, un détachement, le prêt de deux spécialistes et un poste extrabudgétaire. Actuellement, la Division compte au Siège à Paris un poste D-1, dix postes du cadre organique (trois P-5, trois P-4, un P-3 et trois P-2), quatre postes d'assistants, trois postes extrabudgétaires (un P-2 et un P-3 à Paris et un P-4 à Bruxelles), un détachement (P-5) et deux prêts (un P-3 et un P-4) de la République de Corée, hors postes vacants (un poste P-3, qui sera ouvert au recrutement). La République de Corée devrait consentir un prêt additionnel (P-3) en juillet 2018. Les postes d'hydrologues régionaux ont été établis au Caire (P-5), à Jakarta (P-5), à Nairobi (P-5) et à Montevideo (P-4). Il est à noter que les postes d'hydrologues régionaux du Caire, de Jakarta et de Nairobi ont été redéfinis pour y inclure, outre les tâches dans le domaine de l'eau, des attributions relevant du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB). Le recrutement au poste créé au Bureau de Venise, qui est un poste de scientifique intégrant les tâches d'un hydrologue régional, est entré dans sa phase finale.

20. Au sein de HYD, un poste D-1, un P-5, un P-4 et un P-2 financés par des fonds extrabudgétaires reviennent au Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau. Tous ces postes à l'exception du P-4 sont basés à Pérouse.

ACTIVITÉS EXTRABUDGÉTAIRES LIÉES AU PHI (sous-point 4.5 de l'ordre du jour)

21. Les activités et projets extrabudgétaires du PHI sont brièvement présentés ci-après ; ils totalisent quelque 37,2 millions de dollars des États-Unis sur les différentes périodes d'exécution (et non sur la seule période allant de juin 2016 à juin 2018 qui est considérée dans le présent rapport). Sur 36 projets extrabudgétaires, 27 sont encore en cours (représentant un montant de 27,9 millions de dollars).

22. Le Gouvernement italien finance généreusement le WWAP depuis 2007, sa contribution jusqu'en 2016 s'élevant au total à 22,2 millions de dollars. Le WWAP a également bénéficié des contributions d'autres partenaires dans le cadre de financements sur projets.

23. Il convient de noter que la Division des sciences de l'eau a élaboré une stratégie de collecte de fonds de concert avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Au cours des six prochaines années, le PHI devrait recevoir du FEM environ 15 millions de dollars pour des projets extrabudgétaires. Dans le même temps, la coopération avec le Ministère du territoire, des équipements et des transports de la République de Corée (MOLIT) et l'Institut K-Water s'est intensifiée et s'est traduite par un apport de ressources extrabudgétaires représentant quelque 3,7 millions de dollars, le détachement d'un P-5 et le prêt de trois spécialistes (deux P-3 et un P-4). La Division des sciences de l'eau participe par l'intermédiaire du Centre commun de recherche (JRC) et de la DG DEVCO de l'Union européenne, au soutien apporté actuellement par celle-ci aux centres d'excellence relatifs à l'eau du NEPAD en Afrique, à quoi pourraient s'ajouter d'autres soutiens.

24. Parmi les principaux donateurs du PHI (à l'exclusion des instituts et centres) figurent la Belgique/le Gouvernement flamand, le Brésil, l'Espagne, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Indonésie, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la République de Corée, la Suède, la Suisse et l'Union européenne (UE).

25. Le tableau ci-après récapitule les financements reçus par résultat escompté, donateur et période d'exécution.

ER 7 : Les États membres renforcent leur action face aux défis liés à la sécurité de l'eau en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et cibles relatifs à l'eau, ainsi que d'autres cibles de programmes internationaux relatifs à l'eau pertinents

Thème 1 : Catastrophes liées à l'eau et changements hydrologiques

<i>Intitulé du projet</i>	<i>Agence de financement</i>	<i>Agence d'exécution</i>	<i>Période d'exécution</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
L'impact du recul des glaciers andins : Réseau multidisciplinaire international pour les stratégies d'adaptation	Belgique/ Gouvernement flamand	PHI	2012-2018	440 000
Assurer la sécurité de l'eau : les impacts climatiques et les réponses d'adaptation en Afrique, en Asie et dans la région Amérique latine et Caraïbes	Belgique/ Gouvernement flamand	PHI	2014-2018	661 895
Expansion vers le Sud de l'Afrique du système d'alerte précoce à la sécheresse	Suède – ASDI	PHI	2014-2017	261 498
Renforcement stratégique du système d'alerte et de la capacité de gestion des inondations Phase 2	Japon – Ministère des affaires étrangères	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2015-2018	4 071 404
Évaluation des besoins des services climatologiques pour améliorer la gestion des ressources en eau dans les régions vulnérables de l'Afrique australe	Gouvernement flamand	PHI	2016-2017	50 000
Renforcement des services climatologiques pour améliorer la gestion des ressources en eau dans les régions vulnérables face au changement climatique : études de cas en Afrique et dans la région Amérique latine et Caraïbes (ClimWaR)	Gouvernement flamand	PHI	2017-2019	641 296

Thème 2 : Les eaux souterraines dans un environnement en évolution				
<i>Intitulé du projet</i>	<i>Agence de financement</i>	<i>Agence d'exécution</i>	<i>Période d'exécution</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
Étude avancée sur les ressources hydrologiques en Iraq – Phase II (ASHRI-2)	Union européenne (UE)	Bureau de l'UNESCO à Baghdad	2013-2018	6 784 260
Gouvernance des ressources en eaux souterraines dans les aquifères transfrontaliers (GGRETA) – Phase 2	Suisse – Direction du développement et de la coopération (DDC)	PHI	2016-2018	1 895 162
Permettre la mise en œuvre du SAP régional pour la gestion rationnelle et équitable du système aquifère des grès nubiens (NSAS) (Phase préparatoire)	FEM	PHI	2017-2018	150 000
FEM – Réseau international d'échange des apprentissages et des ressources sur l'eau (IW:LEARN) – Phase 4	FEM	PHI et COI	2015-2019	250 000
MedProgramme : Programme pour la mer Méditerranée – Actions stratégiques pour la protection des aquifères côtiers méditerranéens	FEM	PHI	2017-2018	40 000
Mise en œuvre du SAP du système aquifère karstique de Dinaric : améliorer la gouvernance des eaux souterraines et la viabilité des écosystèmes associés (Phase préparatoire)	FEM	PHI	2018-2019	150 000
Renforcement de la capacité institutionnelle du Réseau africain des organismes de bassin (ANBO), pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance transfrontalière de l'eau en Afrique	PNUD	PHI	2018-2020	360 000
Facilitation de la coopération multipays pour la gestion collaborative des eaux de surface et des eaux souterraines dans les bassins transfrontaliers du Bug et du Neman et les systèmes aquifères sous-jacents (Phase préparatoire)	FEM	PHI	2017-2018	100 000

Thème 3 : Gestion de la pénurie d'eau et de la qualité de l'eau				
<i>Intitulé du projet</i>	<i>Agence de financement</i>	<i>Agence d'exécution</i>	<i>Période d'exécution</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
Faire face à la rareté de l'eau dans les pays arabes	Compte spécial multi-donateurs	Bureau de l'UNESCO au Caire	2014-2017	125 000
Polluants émergents dans la réutilisation des eaux usées	Suède – ASDI	PHI	2014-2018	527 415
Sauvegarde de la gestion appliquée des ressources en eau (SAMoWaR) dans la région autonome du Kurdistan d'Iraq	Suisse – Ministère des affaires étrangères	Bureau de l'UNESCO à Bagdad	2016-2018	1 042 000
Renforcement des activités de l'Agence brésilienne de l'eau (ANA) et des organisations brésiliennes du secteur de l'eau dans le cadre de la préparation du 8 ^e Forum mondial de l'eau	Gouvernement brésilien – Agence brésilienne de l'eau (ANA)	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2016-2018	921 573
Thème 4 : L'eau et les établissements humains du futur				
<i>Intitulé du projet</i>	<i>Agence de financement</i>	<i>Agence d'exécution</i>	<i>Période d'exécution</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
Projet mondial sur les pathogènes dans l'eau	Fondation Bill et Melinda Gates	PHI	2015-2018	300 000
Développement des études sur les ressources en eau et les réglementations concernant les équipements sanitaires de base et l'organisation institutionnelle à l'ADASA	Gouvernement brésilien – Agence de réglementation en matière d'eau, d'énergie et d'assainissement de base du District fédéral du Brésil (ADASA)	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2009-2017	4 179 329

Sécurité durable de l'eau dans les établissements humains des pays en développement confrontés au changement climatique	Ministère du territoire, des équipements et des transports de la République de Corée	PHI	2017-2026	3 130 000
Détachement d'un spécialiste principal de programme (P-5) auprès de la Division des sciences de l'eau	Ministère du territoire, des équipements et des transports de la République de Corée	PHI	2018-2019	516 000

Thème 5 : L'écohydrologie – Concevoir l'harmonie pour un monde durable

<i>Intitulé du projet</i>	<i>Agence de financement</i>	<i>Agence d'exécution</i>	<i>Période d'exécution</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
Solutions écologiques et éco-hydrologiques pour la gestion durable en Indonésie et dans la région Asie-Pacifique	Indonésie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2014-2017	475 000
Mise à l'échelle de la sécurité de l'eau pour relever les défis locaux, régionaux et mondiaux	Malaisie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2014-2017	476 219
Renforcement de l'Académie verte de l'UNESCO et de la réserve de biosphère du lac Tana	Compte spécial multidonateurs	Bureau de l'UNESCO à Addis-Abeba	2015-2018	30 000

Thème 6 : L'éducation relative à l'eau, clé de la sécurité de l'eau

<i>Intitulé du projet</i>	<i>Agence de financement</i>	<i>Agence d'exécution</i>	<i>Période d'exécution</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
Renforcement des capacités sur la gouvernance de l'eau et la gestion durable de l'eau douce en Amérique latine et dans les Caraïbes	Espagne – AECID	Bureau de l'UNESCO à Montevideo	2015-2018	450 000

ER 8 : Les États membres améliorent les politiques et renforcent les capacités institutionnelles et humaines au service de la sécurité de l'eau grâce à la coopération scientifique

<i>Intitulé du projet</i>	<i>Agence de financement</i>	<i>Agence d'exécution</i>	<i>Période d'exécution</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
Programme hydrologique international – Réseaux d'interopérabilité de l'eau pour une adaptation au changement mondial (WINGA-ASPAC)	Japon – Ministère de l'Éducation, de la culture, du sport, de la science et de la technologie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2009-2017	1 035 216
IHP-WISER in AP : Programme hydrologique international – Outils informatiques sur l'eau pour la durabilité et une résilience accrue en Asie et au Pacifique	Japon – Ministère de l'Éducation, de la culture, du sport, de la science et de la technologie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2016-2019	371 954
Soutien à la préparation technique et institutionnelle de l'ADASA en vue du 8 ^e Forum mondial de l'eau, Brasilia, 2018	Gouvernement brésilien – Agence de réglementation en matière d'eau, d'énergie et d'assainissement de base du District fédéral du Brésil (ADASA)	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2016-2020	4 935 065
Activités des Nations Unies consacrées à l'eau mises en œuvre par l'UNESCO – initiative GEMI	UNOPS	PHI	2010-2018	204 000
Coopération Sud-Sud pour renforcer la gestion intégrée et l'utilisation durable des ressources en eau dans le contexte de l'Amérique latine et des Caraïbes et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)	Gouvernement brésilien – Agence brésilienne de l'eau (ANA)	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2014-2017	3 587 596

FREEWAT : outils logiciels gratuits et <i>open source</i> pour la gestion des ressources en eau	Multilatéral – Union européenne (UE)	PHI	2015-2017	82 244
Renforcement des capacités en matière de gestion durable de l'eau gestion en Ouzbékistan	PNUD	Bureau de l'UNESCO à Tachkent	2017-2018	143 380
Réseau africain NEPAD de centres d'excellence sur les sciences et la technologie de l'eau	Multilatéral – Union européenne (UE) – Centre commun de recherche	PHI	2016-2019	2 441 736

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES DU PHI (sous-point 4.6 de l'ordre du jour)

26. Le présent rapport rappelle les informations financières présentées à la dernière session du Conseil du PHI (juin 2016) et aux 55^e et 56^e sessions du Bureau (juin 2017 et février 2018 respectivement), compte tenu de l'exercice budgétaire 2016-2017 (38 C/5) et des fonds alloués et déclarés aux activités menées en vue des résultats escomptés 10 et 11 (ER 10 et ER 11). En novembre 2015, la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé le Programme et budget pour 2016-2017 (38 C/5) et entériné un Plan de mise en œuvre et de dépenses fondé sur les flux de trésorerie escomptés pour l'exercice biennal, dont le plafond a été fixé à 518 millions de dollars des États-Unis. Au vu des priorités budgétaires définies par les États membres, l'axe d'action 6 concernant l'eau douce s'est vu attribuer environ 14 millions de dollars (13 973 100 dollars des États-Unis). Le rapport rappelle aussi les fonds disponibles alloués aux activités menées au titre des résultats escomptés 10 et 11 (ER 10 et ER 11) pour l'année 2017 seulement, présentés aux 55^e et 56^e réunions du Bureau du PHI. Le rapport rend également compte des résultats des coupes budgétaires de 70 % opérées au cours du mois de juillet 2017, dans le cadre du plan d'urgence, sur les fonds encore disponibles à la fin du mois de juin 2017, ainsi que de la situation financière pour l'exercice biennal 2018-2019 (39 C/5) et des montants alloués à l'axe d'action 3, au titre des résultats escomptés 7 et 8 (ER 7 et ER 8).

27. En ce qui concerne les chiffres du budget, le tableau ci-après contient des informations sur l'allocation budgétaire attribuée à l'axe d'action 6, qui relève du programme PHI de l'UNESCO, dans le plan de dépenses et de recettes pour 2016-2017. Les chiffres sont fournis pour les résultats escomptés 10 et 11 et ventilés entre dépenses de fonctionnement et coûts de personnel, ainsi qu'entre types d'allocataire (Siège et hors Siège). S'agissant des dépenses de personnel, sur 9,5 millions de dollars affectés à l'axe d'action 6, 59 % ont été dépensés au Siège et 41 % au sein du dispositif hors Siège. Pour ce qui est des montants alloués aux activités opérationnelles (soit environ 4 millions de dollars pour l'axe d'action 6), le ratio entre le Siège et le dispositif hors Siège est de 53 % sur 47 %. Les activités opérationnelles représentent environ 30 % du total.

Axe d'action 6 38 C/5	Coûts opérationnels				Coûts de personnel			
	ER 10	ER 11	Axe d'action 6	%	ER 10	ER 11	Axe d'action 6	%
Siège	1 370 100	730 400	2 100 500	53	4 263 500	1 377 000	5 640 500	59
Hors Siège	1 333 000	547 400	1 880 400	47	3 011 700	857 200	3 868 900	41
Sous-total	2 703 100	1 277 800	3 980 900	100	7 275 200	2 234 200	9 509 400	100
Coûts indirects*	357 200	125 600	482 800					
TOTAL	3 060 300	1 403 400	4 463 700		7 275 200	2 234 200	9 509 400	

* Y compris les contributions pour les évaluations, les publications, l'initiative « Unis dans l'action », la communication, le partage des coûts d'entretien à l'échelle de l'Organisation, les licences informatiques et les frais de fonctionnement courants.

28. Comme demandé par le Conseil intergouvernemental à sa 22^e session (2016), les données relatives au budget ordinaire et aux ressources extrabudgétaires ont été en outre ventilées par thèmes du PHI. Cette ventilation par thèmes a été présentée dans le tableau ci-après pour l'année 2017.

BUDGET 2017 en janvier 2017		
BUDGET ORDINAIRE		EXTRABUDGÉTAIRE (2017)
Axe d'action 6 :		
Renforcer la sécurité de l'eau	2 779 704	8 273 563
	Allocation courante (2017)	Allocation (2017)
ER 10 : Faire face aux défis liés à l'eau	1 970 503	6 211 868
1 Catastrophes liées à l'eau	287 169	2 629 846
2 Eaux souterraines	450 106	2 082 368
3 Rareté/qualité de l'eau	443 114	511 383
4 Établissements	122 769	419 740
5 Écohydrologie	283 165	184 433
6 Éducation relative à l'eau	384 180	384 098
ER 11 : Capacités institutionnelles	809 201	2 061 695
1 Gouvernance	665 681	95 819
2 Capacités institutionnelles	143 520	0
3 WWAP	0	1 965 876

29. À la fin du mois de juin 2017, le Secrétariat de l'UNESCO a été informé par l'Équipe dirigeante de l'Organisation de ce que, suite au non-paiement des montants dus par trois des 25 plus gros contributeurs de l'UNESCO, un plan d'urgence était mis en place en vue de recouvrer 50 millions de dollars des États-Unis. À cette date, le PHI disposait, dans les unités hors Siège et au Siège, de 843 039 dollars (484 891 dollars pour l'ER 10 et 358 148 dollars pour l'ER 11). Un montant global de 592 206 dollars (soit 70 % du total) a été « gelé » pour les deux résultats escomptés 10 et 11. Afin de limiter l'impact des coupes budgétaires sur les unités hors Siège, la Division des sciences de l'eau au Siège a subi une réduction d'un montant total de 312 615 dollars, représentant environ 53 % du montant total des crédits

budgétaires gelés et 77 % du budget total dont elle disposait (407 150 dollars). Le plan d'urgence a diversement affecté les activités qui étaient prévues dans le cadre du PHI, en limitant en tout premier lieu l'exécution du programme du fait de la très lourde charge de travail pesant sur les effectifs disponibles, la représentation du Programme à des événements de très forte visibilité ainsi que les apports intellectuels, tout en soutenant les populations les plus vulnérables, et en supprimant des possibilités de coopération entre secteurs ainsi qu'avec les membres de la Famille de l'eau de l'UNESCO.

30. En particulier, le gel d'une part de ses ressources a empêché le PHI de mener à bien l'évaluation de ses initiatives et programmes et d'être adéquatement représenté au 9^e Forum international de l'eau à Jeju (Corée du Sud), à la Semaine mondiale de l'eau et à la réunion d'ONU-Eau (Suède, août-septembre), ainsi qu'aux réunions sur les eaux souterraines dans les zones arides et le changement climatique (Tunis) et sur la qualité de l'eau en Asie centrale. Le travail qu'il était prévu d'accomplir pour évaluer la gestion des eaux en milieu rural et soutenir les populations les plus vulnérables a été annulé, les travaux relatifs aux effets du changement climatique sur les glaciers et une activité conjointe sur la rareté et la qualité de l'eau ont été suspendus, ainsi que la contribution à l'organisation d'un colloque international sur l'écohydrologie et l'économie circulaire. Une réunion planifiée en vue de définir les priorités des comités nationaux du PHI, des centres de catégorie 2, des chaires et du WWAP dans le cadre de la mise en œuvre de PHI-VIII a été annulée. Les bureaux hors Siège ont été également affectés, ce qui a affaibli l'impact de l'UNESCO sur le terrain, notamment en Asie, où se tenaient une réunion sur les écosystèmes et la GIRE en vue du Forum mondial sur l'eau et le Sommet sur l'eau pour l'Asie et le Pacifique. Des réunions du PHI ont également été annulées, en particulier un atelier sur la réponse aux crues dans les pays en développement, la revitalisation de l'initiative « Du conflit potentiel au potentiel de coopération » (PCCP) en vue d'une nouvelle stratégie de diplomatie de l'eau et une partie des événements prévus dans le cadre du programme FRIEND. Le recrutement d'un P-4 pour la Section des systèmes d'eaux souterraines a été suspendu.

31. Pour faire suite à la résolution XXII-7 du Conseil intergouvernemental du PHI (<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002451/245126f.pdf>) et à la demande du Comité des finances, le Secrétariat du PHI, en consultation avec le Bureau de la planification stratégique (BSP), a préparé l'établissement d'un compte spécial. Celui-ci permet au PHI de recevoir une aide financière pour répondre aux demandes des États membres, principalement en matière de renforcement des capacités pour le suivi et la mise en œuvre des activités relatives à l'eau prévues dans le Programme 2030 et des initiatives majeures approuvées en vertu du plan stratégique pour la huitième phase du PHI (PHI-VIII). L'établissement du compte spécial a été approuvé par la Conférence générale à sa 39^e session (novembre 2017).

32. En novembre 2017, la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé le Programme et budget pour 2018-2019 (39 C/5). Elle a entériné un plan de mise en œuvre et de dépenses fondé sur les flux de trésorerie escomptés pour l'exercice biennal, dont le plafond a été fixé à 518 millions de dollars des États-Unis. Au vu des priorités budgétaires définies par les États membres, l'axe d'action 6, relatif à l'eau douce, s'est vu attribuer quelque 14 millions de dollars (14 015 400 dollars des États-Unis).

33. S'agissant des crédits budgétaires, le tableau ci-après contient des informations sur l'allocation budgétaire attribuée à l'axe d'action 3, qui relève du PHI de l'UNESCO, dans le plan de dépenses et de recettes pour 2018-2019. Les chiffres sont fournis pour les résultats escomptés 7 et 8 et ventilés entre coûts opérationnels et coûts de personnel, ainsi qu'entre types d'allocataire (Siège et hors Siège). S'agissant des dépenses de personnel, sur 9,6 millions de dollars affectés à l'axe d'action 3, 63 % seront dépensés au Siège et 37 % au sein du dispositif hors Siège. Pour ce qui est des montants alloués aux activités opérationnelles (soit environ 3,6 millions de dollars pour l'axe d'action 3), le ratio entre le Siège et le dispositif hors Siège est de 48 % contre 52 %. Les activités opérationnelles représentent environ 26 % du total.

Axe d'action 3 39 C/5	Coûts opérationnels				Coûts de personnel			
	ER 7	ER 8	Axe d'action 3	%	ER 7	ER 8	Axe d'action 3	%
Siège	950 000	830 100	1 780 100	48	4 336 500	1 671 700	6 008 200	63
Hors Siège	1 526 500	377 000	1 903 500	52	2 835 100	756 900	3 592 000	37
Sous-total Coûts indirects*	2 476 500	1 207 100	3 683 600	100	7 171 600	2 428 600	9 600 200	100
TOTAL	2 967 700	1 447 500	4 415 200		7 171 600	2 428 600	9 600 200	

* Y compris les contributions pour les évaluations, les publications, l'initiative « Unis dans l'action », la communication, le partage des coûts d'entretien à l'échelle de l'Organisation, les licences informatiques et les frais de fonctionnement courants.

34. Du fait d'une modification apportée à la structure du Système d'information sur les stratégies, les tâches et l'évaluation des résultats (SISTER) aux fins du 39 C/5, la répartition du budget entre les thèmes du PHI (groupes 1 à 6 pour l'axe d'action 3) est désormais organisée selon des groupements régionaux, dénommés Siège, Afrique, États arabes, Asie et Pacifique, Europe et Amérique du Nord, et Amérique latine et Caraïbes.

35. Le tableau ci-après montre la répartition du budget opérationnel par groupement régional pour l'exercice biennal 2018-2019 (39 C/5).

2018-2019 Budget opérationnel par ER et RÉGION				
Région	ER 7	ER 8	TOTAL	%
HYD	950 000	830 100	1 780 100	48 %
Afrique	595 200	120 000	715 200	19 %
États arabes	279 460	85 840	365 300	10 %
Asie et Pacifique	335 800	65 000	400 800	11 %
Europe et Amérique du Nord	56 800		56 800	2 %
Amérique latine et Caraïbes	259 240	106 160	365 400	10 %
TOTAL	2 476 500	1 207 100	3 683 600	100 %

RAPPORT DU COMITÉ DU PHI POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION (sous-point 4.7 de l'ordre du jour)

36. Le Secrétariat n'a cessé d'accroître la visibilité du PHI en améliorant les activités d'information et de communication pendant la période considérée. Les pages Web du PHI ont été constamment et substantiellement actualisées, notamment par la mise en ligne d'une version en espagnol de la plupart de ces pages, l'addition de nouvelles pages présentant, comme demandé dans la [résolution XXII-3](#), des informations sur des initiatives et projets du PHI tels que l'Initiative internationale sur la qualité de l'eau (IIWQ) (en.unesco.org/waterquality-iiwq), le PHI-WINS (fr.unesco.org/phi-wins), le Projet mondial sur les pathogènes de l'eau (fr.unesco.org/securite-approvisionnement-eau/hydrologie/eau-etablissements-humains/gwpp) et le Programme de gestion des eaux urbaines (fr.unesco.org/uwmp/projects), ou donnant accès aux archives du bulletin diffusé sur l'ancien portail de l'eau de 2005 à 2011².

37. Entre juin 2016 et janvier 2018, le site Web général sur la sécurité de l'eau a enregistré 344 187 visites et 642 456 pages consultées. Le site Web du PHI a enregistré 57 428 visites et 123 904 pages consultées. Comme précédemment, le nombre de pages vues sur le site de

² <http://webarchive.unesco.org/20151215230121/http://www.unesco.org/water/news/newsletter/archives.shtml>

la sécurité de l'eau a atteint un pic aux alentours de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars, avec 25 189 pages consultées en 2017. Les chiffres susmentionnés témoignent de l'impact des événements de l'UNESCO relatifs à l'eau et de l'utilisation croissante de l'information en ligne.

38. Le PHI a publié plus de 45 annonces d'événements et 21 articles portant sur des activités/projets, événements et publications, et les a rendus accessibles en ligne. Le PHI est présent dans les médias sociaux par l'intermédiaire des comptes Facebook et Twitter de l'UNESCO, et les événements du PHI sont également présentés sur Flickr grâce à des albums photo dédiés dans le cadre du compte Sciences exactes et naturelles de l'UNESCO et du compte dédié de la Famille de l'eau du PHI, avec des liens vers 414 images regroupées dans 11 albums qui ont été consultés au total 318 fois³.

39. Dans sa résolution XXII-3, le Conseil du PHI a demandé que des mises à jour trimestrielles soient envoyées aux membres de la Famille de l'eau de l'UNESCO. Le Secrétariat a envoyé des courriels d'information sur des aspects particuliers afin de diffuser des résumés des nouvelles et des événements passés et à venir auprès des réseaux du Programme et inviter leurs membres à participer aux actions entreprises et/ou à apporter leurs contributions sur des questions essentielles concernant le PHI et son développement ultérieur.

40. Durant la période considérée, 39 publications ont été mises en ligne, ainsi que 12 vidéos. La playlist consacrée à l'eau de l'UNESCO sur YouTube⁴ comprend actuellement 25 vidéos, qui totalisent plus de 82 800 vues. Le Secrétariat a diffusé plusieurs vidéos et des informations animées (Bureau de l'UNESCO à Bruxelles) et produit une série d'entretiens filmés avec des participants au Forum des savoirs sur la sécurité de l'eau du PHI (novembre 2017). L'ensemble des matériels de communication, y compris le kit d'information constamment mis à jour du PHI, est disponible sur les pages Web suivantes :

<https://fr.unesco.org/themes/securite-approvisionnement-eau/hydrologie/ressources>
<https://fr.unesco.org/themes/securite-approvisionnement-eau/ressources/multimedia>

41. Le compte Twitter dédié du Secrétariat du PHI a émis 1 399 tweets et compte à ce jour 1 090 followers ; s'y ajoutent les comptes des administrateurs du Programme. Lancé en février 2018, le compte @unescoWATER avait en avril 2018 émis 23 tweets totalisant plus de 3 000 vues et plus de 110 followers.

42. Avec le concours bénévole d'un graphiste et directeur artistique professionnel, le Secrétariat a pris de premières mesures pour faire évoluer l'image publique du PHI en tant que « marque » UNESCO Eau. À cette fin, on a notamment identifié des groupes cibles spécifiques, à savoir les représentants des États membres, la communauté scientifique et le grand public, et conçu à leur intention des matériels adaptés ou revu ceux qui existaient déjà. Deux séries de brochures thématiques et régionales ont ainsi été remaniées. Une première révision de l'énoncé de mission du PHI a été présentée à la réunion d'information des États membres en septembre 2017. Comme décidé par le Bureau à sa 56^e session, le changement de nom du PHI est soumis, pour examen, au Conseil du PHI à sa présente 23^e session dans le document IC-XXIII/Ref.7.

43. Le recrutement d'un responsable de la communication à la classe P-2 en juin 2017 a constitué une évolution par rapport aux difficultés rencontrées et enseignements tirés au cours des années passées. La coordination des activités de communication du PHI et autres tâches connexes est désormais assurée en permanence. Certains problèmes demeurent néanmoins en grande partie irrésolus, et ont été exacerbés par le plan d'urgence mis en place en juillet 2017 : alors que le besoin de visibilité s'accroît, on ne dispose de personnel temporaire

³ Flickr : Natural Sciences : <https://www.flickr.com/photos/127450990@N05/albums>,
PHI : <https://www.flickr.com/photos/151263658@N06/albums>.

⁴ https://www.youtube.com/playlist?list=PLWuYED1WVJIPVOr5RZ6GfS_RuVyVSK-4.

expérimenté que par intermittence, ce qui perturbe les procédures de travail établies ou nouvelles et retarde l'application du projet de Stratégie de communication et d'information et de la résolution XXII-3 (par exemple la production du bulletin trimestriel destiné à la Famille de l'eau de l'UNESCO) et tout nouveau progrès dans la popularisation de la marque « UNESCO Eau » (décision prise à la 55^e session du Bureau). La poursuite d'une étroite collaboration avec l'équipe chargée de la communication du Secteur des sciences exactes et naturelles aide à développer les activités de communication et d'information du PHI, par exemple pour la COP-23.

Mesures attendues de la part du Bureau :

Prendre note du rapport du Comité pour l'information et la communication et encourager les Comités nationaux et leurs partenaires à renforcer encore leur soutien au PHI dans leurs régions.